MAZARS

Fonds de Garantie des Assurances de Personnes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Fonds de Garantie des Assurances de Personnes

Siège social : 1, rue Jules Lefevre – 75009 Paris Fonds de Garantie des Assurés contre la défaillance des sociétés d'Assurances de personnes Article 68 de la loi 99-352 du 25 juin 1999

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

FGAP Comptes Annuels Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de Surveillance, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de Garantie des Assurances de Personnes, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FGAP Comptes Annuels Exercice clos le 31 décembre 2015

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par le Fonds, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Nous nous sommes assurés du caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre en fonction de la situation des placements et de la volatilité des marchés financiers, et nous avons apprécié le caractère raisonnable des provisions ainsi estimées.
- Nous n'avons pas eu connaissance au cours de nos travaux de risque de défaillance d'assureur susceptible d'entraîner la responsabilité du Fonds de Garantie des Assurances de Personnes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 12 avril 2016

Le commissaire aux comptes	

MAZARS

JEAN-CLAUDE PAULY

FONDS DE GARANTIE DES ASSURANCES DE PERSONNES

(Fonds de garantie des assurés contre la défaillance des sociétés d'assurances de personnes Article 68 de la loi 99-532 du 25 juin 1999)

RAPPORT ANNUEL DES COMPTES

EXERCICE 2015

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 18 AVRIL 2016

F.G.A.P.

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2015

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
Bilan	1
Compte de résultat	2
Annexe aux comptes ::::::::::::::::::::::::::::::::::::	3
Etat des provisions	6
Etat des créances et dettes	7
Etat des charges à répartir	8
Engagements hors bilan	9
Evolution des provisions pour risques et charges depuis l'origine	10

F.G.A.P

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014	PASSIF	au 31/12/2015	au 31/12/2014
					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
ACTIF CIRCULANT					Provisions bour risques et charges	428 364 534 18	428 364 534 18 ANS 834 912 AR
Avances et acomptes versés	13 700,00		13 700,00	13 000,00	Sous total	428 364 534.18	408 834 912 48
Autres créances	6 488,80		6 488,80	7 936,14			
Valeurs mobilières de placement	246 056 591,66	301 560,66	245 755 031,00	261 569 613,44	DETTES		
Disponibilités :					Emprunts et dettes envers les Ets de crédit	00.0	00 0
Comptes à terme	179 327 141,54		179 327 141,54	125 730 662,59	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	00.0	00.0
Intérêts courus non échus	2 969 241,89		2 969 241,89	3 362 645,04	Dettes fiscales et sociales	00'0	00.0
Comptes courants bancaires	292 930,95		292 930,95	18 151 055,27	Autres dettes	00'0	00.00
sous total I	428 666 094,84	301 560,66	428 364 534,18	408 834 912,48	sous total II	00'0	00'0
	428 666 094,84	301 560,66	428 364 534,18	408 834 912,48		428 364 534,18	428 364 534,18 408 834 912,48

F.G.A.P.

COMPTE DE RESULTAT 2015

	2015	2014
Described the second of the second		
Produits divers de gestion courante : Cotisations exigibles	15 606 676,00	13 339 259,00
Autres achats et charges externes	172 511,20	163 063,86
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations pour risques et charges	19 529 621,70	16 739 503,48
Reprise de provisions pour risques et charges Dotation nette de l'exercice	0,00 19 529 621,70	0,00 16 739 503,48
Dotation nette de l'exercice	19 529 621,70	10 739 503,40
Autres dotations	0,00	00,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 095 456,90	-3 563 308,34
Described for		
Produits financiers :	4 740 744 00	0.005.505.70
Intérêts et produits assimilés Produits nets sur cessions de V.M.P.	1 719 744,83 2 760 021,25	2 265 595,70 1 425 114,42
Reprise sur provisions pour dépréciation	0,00	0.00
reprise our provisions pour depreciation	4 479 766,08	3 690 710,12
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées	5 844,27	4 868,60
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	76 904,25	122 533,18
Dotation aux provisions pour dépréciation	301 560,66	0,00
	384 309,18	127 401,78
RESULTAT FINANCIER	4 095 456,90	3 563 308,34
Charges exceptionnelles	0,00	0.00
Produits exceptionnels	0,00	0,00 0,00
	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
Impôt sur les sociétés	0,00	0,00
RESULTAT NET	0,00	0,00

F.G.A.P.

Comptes au 31 décembre 2015

ANNEXE

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ont été établis dans le respect des règles comptables et fiscales en vigueur retenues pour les sociétés commerciales, tout en intégrant les spécificités du Fonds de Garantie, mentionnées aux articles L423 et R423 du Code des Assurances.

I - COMPTES DE BILAN

ACTIF

Avances et acomptes versés

Il s'agit du fonds de roulement versé au GPSA, GIE de moyens auquel le FGAP a confié la gestion administrative (locaux, personnel, comptabilité, placements).

Autres créances

Ce poste concerne essentiellement une créance auprès du GIE GPSA, sur les acomptes trimestriels versés au titre de la gestion 2015.

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

a) Les placements se répartissent de la façon suivante :

	2015	2014
OPCVM monétaires	198 247 468 €	114 880 185 €
OPCVM actions	4 139 876 €	8 604 526 €
OPCVM Obligations	43 367 687 €	8 299 572 €
Bons du Trésor*	0 €	129 785 331 €
Valeurs Mobilières de Placements (V.M.P.) **	245 755 031 €	261 569 613 €
Comptes à terme	179 327 142 €	125 730 663 €

^{*} Bons du trésor Français qui n'ont pas été réinvestis à l'échéance en raison de taux de rémunération négatifs.

^{**} Montant net après provisions pour dépréciation des moins-values latentes au 31 décembre 2015 constatées sur les Obligations d'Etat pour 301 561 €.

b) Les intérêts courus non échus se répartissent de la manière suivante :

	2015	2014
Sur dépôts à terme	2 575 545 €	3 270 160 €
Sur obligations	393 697 €	0 €
Sur bons du trésor	0 €	92 485 €
TOTAL	2 969 242 €	3 362 645 €

c) Les disponibilités en compte courant, correspondent aux soldes des comptes bancaires.

PASSIF

Provision pour risques et charges

Cette provision, constituée en application de l'article R 423-18 du Code des Assurances, est la contrepartie des cotisations versées par les Entreprises et des produits nets de charges réalisés par le Fonds. Elle se décompose de la façon suivante :

	2015	2014
Provision sur cotisations exigibles	356 458 053 €	340 851 377 €
Provision sur ressources propres	71 906 481 €	67 983 535 €
TOTAL	428 364 534 €	408 834 912 €

II - COMPTE DE RESULTAT

Produits divers de gestion courante

Ce poste comprend l'ajustement des cotisations exigibles auprès des entreprises, versées au cours de l'exercice 2015, nettes des remboursements.

Cet appel complémentaire de cotisations en augmentation de 17% résulte de la hausse de l'assiette de 4,6% des provisions mathématiques nettes des ressources propres du FGAP.

Autres achats et charges externes

principales charges	2015	2014
Charges de personnel	84 398 €	91 677 €
Loyer	7 326 €	7 924 €
Sous-traitance	40 094 €	22 484 €
Assurance RC mandataires sociaux	28 662 €	28 664 €
Honoraires	12 031 €	12 315 €
TOTAL	172 511 €	163 064 €

La sous traitance inclut entre autre les fonctions support comptabilité et RH GPSA dont la clé de répartition du coût de la gestion de personnel Sacra affecté au FGAP a évoluée, ainsi que la maintenance du nouveau site internet.

Par ailleurs, le non renouvellement des travaux entrepris en 2014 par la Sacra sur l'organisation de la gestion financière, a fait diminuer les frais de personnel.

Dotation pour risques et charges

Ce poste est égal aux produits nets du Fonds en 2015.

Produits financiers

Intérêts et produits assimilés	2015	2014
Bons du Trésor	7 184 €	144 399 €
Comptes à terme	1 712 561 €	2 121 197 €
TOTAL	1 719 745 €	2 265 596 €

Produits nets sur cessions de V.M.P.	2015	2014
OPCVM Monétaires	184 150 €	392 225 €
OPCVM actions	1 204 220 €	732 442 €
OPCVM Obligations Convertible	547 632 €	300 447 €
Obligations Etats	824 019 €	
TOTAL	2 760 021 €	1 425 114 €

Les plus-values au 31 décembre 2015 ont toutes été réalisées par des opérations vendu-acheté.

Charges financières

- Intérêts et charges assimilées : Il s'agit des droits de garde et commissions bancaires des comptes ouverts au nom du FGAP.
- Charges nettes sur cessions de Valeur mobilière de placement :

	2015	2014
OPCVM actions *	76 904 €	92 576 €
OPCVM Obligations d'entreprises	0 €	29 957 €
Obligations Etats **	301 561 €	0 €
TOTAL	378 465 €	122 533 €

- * Il s'agit de moins-values réalisées après une opération vendu-acheté réalisée le 31 décembre.
- * Il s'agit de la dotation à la provision venant étaler la décote qui sera constatée lors du remboursement.

ETAT DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2015

	MONTANT Début d'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT Fin d'exercice
Provisions pour risques Provisions pour fitiges Pour pertes sur marché à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Autres				
Provisions pour charges Provisions art R 423-18 sur cotisations exigibles Provisions art R 423-18 sur cotisations differées	340 851 377,47	15 606 676,00		356 458 053,47
	67 983 535,01	3 922 945,70		71 906 480,71
Provisions pour dépréciation	408 834 912,48	19 529 621,70		428 364 534,18
Sur immo. incorporelles Sur immo. corporelles Sur immo financières				
Sur valeurs mobilières de placement Sur comptes clients		301 560,66		301 560,66

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES	MONTANTS BRUTS	A 1 AN A! PI IIS	A DI HC DI IN AN
		200100000000000000000000000000000000000	200000000000000000000000000000000000000
Prêts			
Autres immobilisations financieres			
Personnel et comptes rattachés			
Etat			
Autres impôts			
Débiteurs divers	6 488,80	6 488,80	
	The state of the s		
	6 488,80	6 488,80	

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	MONTANTS BRUTS	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Emprunts et dettes financières Fournisseurs	00'0	00'0	
Personnel et comptes rattachés Impôts sur les sociétés	00'0	00.0	
Autres impôts Divers			
Créditeurs divers			
	00'0	0.00	

CHARGES A REPARTIR AU 31 DECEMBRE 2015

VALEURS NETTES AU 31/12/2013	
SORTIES	
DOTATIONS	
AUGMENŢATIONS	F- Z
VALEURS NETTES	х ч ч
AMORTISSEMENTS VALEURS NETTES AUGMENȚATIONS	
VALEUR ORKGINE	
CHARGES A REPARTIR	

EFFETS DE COMMERCE AU 31 DECEMBRE 2015

LIBELLE	MONTANT
Effets à naver	FNASN
Effete à monaireir	
Elicis a lecevoii	NEAN
TOTAL	0

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS AU 31 DECEMBRE 2015

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie en annexe car cela conduirait à transmettre une information sur la rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements recus

Les sociétés adhérentes au Fonds de Garantie des Assurances de Personnes Vie ont l'obligation de constituer dans leur compte une réserve indisponible.

Cette réserve est calculée selon les règles énoncées par les articles 423-13 à 423-17 du code des assurances et s'élève à 356 458 053,47 euros au 31/12/2015.

Engagements donnés

Néant

EVOLUTION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DEPUIS L'ORIGINE

Provisions constituées conformément						-											
aux dispositione de l'article 423-18 du code des assurances	2000	2001	2002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2015	Total
Provísion sur cotisations exigibles	97 437 427.45	97 437 427,45 63 139 391,15	8 697 488,87	5 883 629	5 883 629 14 535 763	16 706 390	22 002 317	23 290 842	13 334 884	843 914	24 699 987	23 240 500	4 447 879	9 251 706	19 930 750	45 906 878	250 450 052
Provisions sur cotisations différées	48 673 712,60	48 673 712,60 48 673 712,60													2	200	220 420 023
Provision sur ressources propres	1 868 699,45	3 332 763,48	3 987 863,97	4 845 590	3 934 603	5 193 383	6 441 758	10 140 670	7 187 022	6 231 638	2 146 404	2 364 868	3 549 713	3 358 216	3 400 244	3 922 946	71 906 481
	147 979 839,50		17 798 442,03 12 685 452,84	10 729 219	18 470 366	21 899 773	28 444 075	33 431 512	20 521 906	7 075 552	26 846 391	25 605 368	7 897 582	12 609 922	16 739 503	19 528 622	428 384 534
Provision pour dépréciation des titres (DPCVM et obigations)	2000	2001	2002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	Total
AXA Indice Euro CDC Euro Actions			454 363,48	-140 376	-87 174	-226 813			3 370 658	-2 728 390	43 372	565 506	-1 251 146	ō	0	0	0
Generali Euro Actions Oati			515 362,80	-334 161	-181 201	52 910	577 303	-369 149	1 126 305	-1 126 305					*********		000
OPCVM Obligataire Crédit												11 110	-11 110			301 561	301 561
OPCVM Obligations Convertibles												138 122	-138 122				0
			1 409 613,44	-914 425	-268 375	-173 903	577 303	-369 149	4 450 872	4 069 669	43 372	714 738	-1 400 378	D	D	301 561	301 561
									The second second								